

modulyss®

POSE LIBRE
DE LVT

GUIDE DE POSE

modulyss®

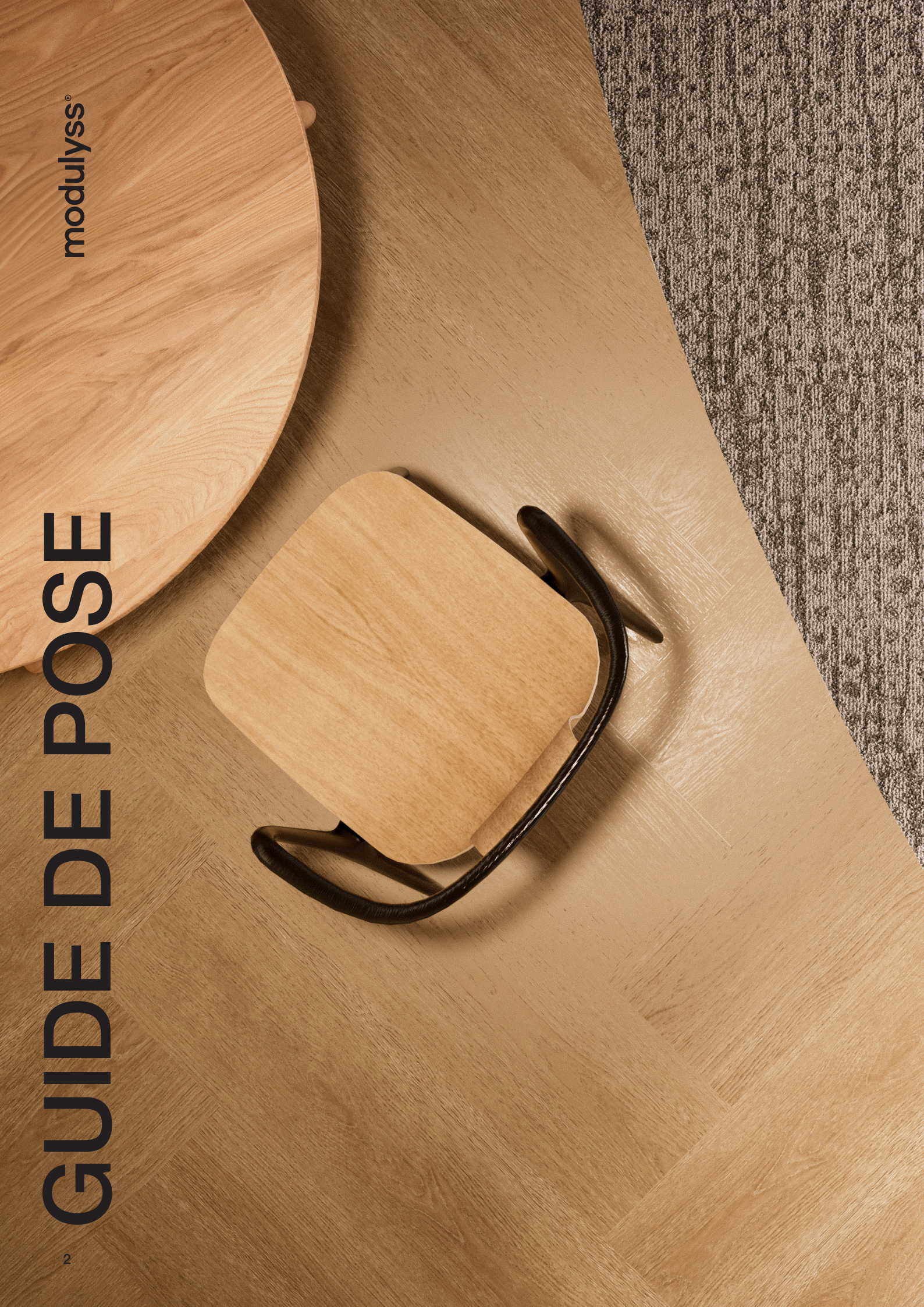


TABLE DES MATIÈRES

01 AVANT LA POSE	4
02 SOLS ADÉQUATS	5
03 CHOIX DE COLLES	8
04 POSE	9
05 PROTECTION ET ACCÈS	10
06 NETTOYAGE APRÈS LA POSE	11
07 GARANTIE	12
08 MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT	13

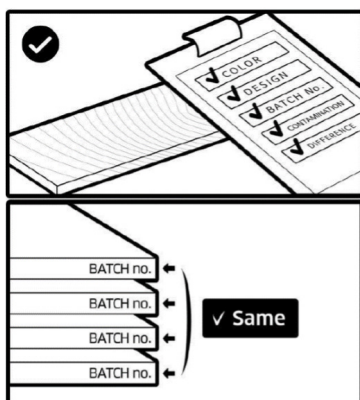
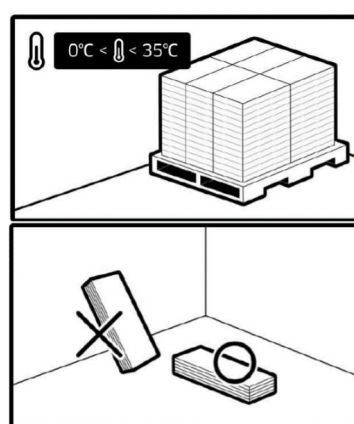
01 AVANT LA POSE

Pour notre LVT en pose libre, un revêtement de sol prévu pour l'intérieur, nous recommandons d'utiliser une résine tackifiante à base d'eau. La pose doit respecter la législation et les exigences régionales.

ENTREPOSAGE

Le LVT doit être entreposé sur une surface plate, dans un endroit sec et ventilé. Ne le laissez pas dans un endroit exposé au gel (moins de 0 °C), aux fortes chaleurs (plus de 35 °C) ou à l'humidité.

Entreposez impérativement les cartons à plat, surtout pas verticalement ni adossés à un mur.



INSPECTION

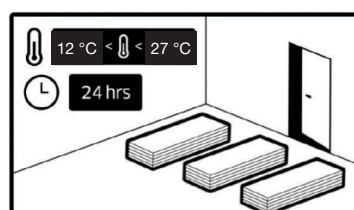
Malgré tout le soin et la rigueur dont la production et le contrôle qualité de nos sols font l'objet, nous recommandons d'inspecter visuellement les produits avant de les poser, en accordant une attention particulière à la couleur, au motif, au numéro de lot et au numéro de référence. Si vous constatez un défaut visuel, ne placez pas les produits et prenez contact avec modulyss pour connaître la procédure à suivre.

Nous recommandons également de ne pas mélanger les numéros de lot dans une même zone.

ACCLIMATATION

Avant la pose, entreposez le LVT au moins **24 heures** dans un endroit sec et ventilé (idéalement là où le revêtement sera posé) à une température comprise entre **12 °C et 27 °C**.

Les mêmes températures de stockage sont recommandées pour les colles (voir instructions du fabricant).





02 SOLS ADÉQUATS

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE TAUX D'HUMIDITÉ

Chape en ciment non chauffée : < 2,0 % CM /
< 75 % HR (méthode d'essai UE/UK)

Chape en ciment chauffée :
< 1,8 % CM / 75 % HR (méthode d'essai UE/UK)

Chape anhydrite non chauffée : < 0,5 % CM

Chape anhydrite chauffée :
< 0,3 % CM

La pose de notre LVT doit satisfaire aux normes régionales. L'analyse du sol incombe à la personne chargée de la pose du revêtement. Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommage causé au revêtement en raison d'un sol inadéquat.

Avant la pose, nous recommandons de vérifier la qualité du sol. Les principaux paramètres à examiner sont la planéité du sol et le taux d'humidité résiduelle ; cependant, d'autres paramètres doivent également être contrôlés.

N'oubliez pas que toute irrégularité du sol sera visible à la surface du revêtement posé. Si nécessaire, utilisez un composé autolissant et autonivelant adapté au passage intensif.

REMARQUE

Les exigences peuvent varier en fonction du pays. Veuillez vérifier les exigences en vigueur chez vous avant la pose.

Le tableau suivant indique les exigences de modulyss pour qu'un sol soit accepté :

<u>CATÉGORIE DE SOL</u>	<u>ADÉQUAT</u>	
CHAPE EN BÉTON OU CIMENT	OUI	Variation de niveau maximale de 2 mm sur 2 mètres linéaires et de 1 mm sur 20 cm. Contrôler le taux d'humidité résiduelle du sol (voir « taux d'humidité »).
CHAPE ANHYDRITE	OUI	Variation de niveau maximale de 2 mm sur 2 mètres linéaires et de 1 mm sur 20 cm. Contrôler le taux d'humidité résiduelle du sol (voir « taux d'humidité »).
DALLES EN CÉRAMIQUE, PIERRE, MARBRE	OUI	Taille maximale des joints : écart entre les dalles de 4 mm de large / 3 mm de profond / 0 mm de haut.
SOL SURÉLEVÉ	OUI	Doit être lisse, propre et de niveau. Mettre de niveau les plaques détachées ou inégales et des fixer.
REVÊTEMENT DE SOL COMPACT (HÉTÉROGÈNE, HOMOGÈNE, LINOLÉUM)	-	Il est déconseillé de recouvrir un autre revêtement de sol. Prenez contact avec le service technique de modulyss.
CHAUFFAGE PAR LE SOL À EAU	OUI	Si la température de fonctionnement maximale du système est de 27 °C sur le sol d'origine.
SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT PAR LE SOL	OUI	Si la température de fonctionnement maximale du système est de 27 °C sur le sol d'origine. (Différence de maximum 5 °C entre les températures ambiante et du système de refroidissement pour éviter toute condensation.)
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE INFRAROUGE PAR LE SOL	NON	POSE INTERDITE
SOL PEINT	OUI	Les zones abîmées doivent être réparées. La peinture ne doit pas s'écailler et doit être lisse et de niveau. En cas de doute, demandez un conseil technique.
SOL EN RÉSINE	OUI	Les zones abîmées doivent être réparées. La peinture ne doit pas s'écailler et doit être lisse et de niveau. En cas de doute, demandez un conseil technique.
STRATIFIÉ FLOTTANT	NON	Retirer le sol en place avant la pose.
PARQUET FLOTTANT	NON	Retirer le sol en place avant la pose.
LVT FLOTTANT	NON	Retirer le sol en place avant la pose.
REVÊTEMENT DE SOL TEXTILE (DALLES DE MOQUETTE, FEUTRE AIGUILLETÉ...)	NON	Retirer le sol en place avant la pose.
SOL NATUREL	NON	Retirer le sol en place avant la pose.
SOUS-COUCHE ADDITIONNELLE	NON	Retirer le sol en place avant la pose.
DALLES D'AMIANTE	NON	Retirer le sol en place avant la pose.
EXTÉRIEUR	NON	POSE INTERDITE



Si le revêtement est posé directement sur un sol en terre ou en pierre, un système DPM (membrane étanche) doit être prévu pour garantir la qualité du sol. Il convient de respecter les exigences techniques relatives aux DPM en vigueur dans le pays. Le département technique de modulyss peut vous fournir un aperçu des solutions recommandées et de leurs fabricants.

Pour tout autre sol non mentionné dans ce document, veuillez prendre contact avec notre département technique.

Notre revêtement LVT est compatible avec les systèmes de chauffage par le sol à base d'eau ne dépassant pas une température de fonctionnement de 27 °C. Le système de chauffage par le sol doit être éteint au moins 48 heures avant le début de la pose, pendant celle-ci et encore 24 heures après la fin des travaux. Une fois la colle sèche, la température peut être augmentée progressivement : 5 °C par 24 heures, jusqu'à atteindre les conditions ambiantes standards.

Avant la pose, le sol doit être passé à l'aspirateur et nettoyé à l'aide d'une serpillière humide afin d'éliminer la poussière, les saletés et/ou les substances étrangères susceptibles de perturber la bonne pose.



03 CHOIX DE COLLES

Nous recommandons d'utiliser des colles écoresponsables sûres et non toxiques aussi bien pour l'installateur que pour l'environnement. Il est préférable d'utiliser une résine tackifiante labellisée EC1 Plus (émissions de COV les plus basses possible). Les colles à base de solvant sont interdites. Leur usage peut avoir un effet négatif sur la performance du revêtement. Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages dus à l'usage de colles inappropriées.

Il est préférable d'utiliser une colle acrylique spécialement conçue pour la pose libre de LVT. Voici un aperçu de quelques résines tackifiantes recommandées :

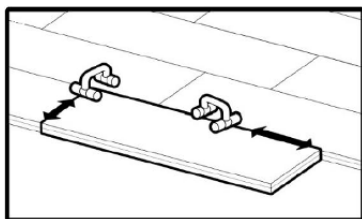
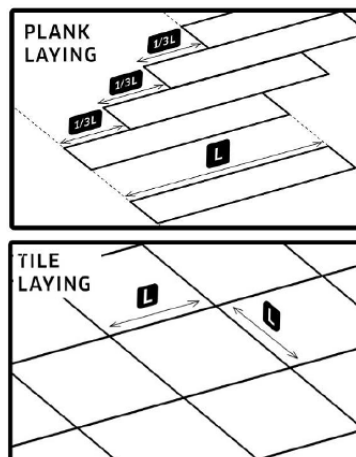
FBALL	Styccobond F41
ARDEX	Ardex AF 825
UZIN	U3000 Roll Fix
MAPEI	Ultrabond Eco Fix

Remarque : l'utilisation des adhésifs doit se conformer aux recommandations du fabricant. Si nécessaire, utilisez un apprêt adapté.



04 POSE

- 01 Vérifiez notre fiche technique LVT en pose libre pour connaître les méthodes de pose recommandées.
- 02 Déterminez le sens de la pose. Calculez la répartition des lames ou des dalles sur la largeur de la pièce ou de la zone et tracez une ligne sur le sol.
- 03 Tracez la deuxième ligne pour créer la section (par exemple, 3 rangées en largeur) qui sera collée avec le bon adhésif. Avant d'appliquer la résine tackifiante, lisez les instructions du fabricant.



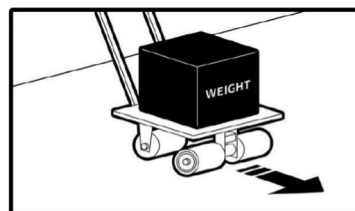
- 07 Pour garantir un contact intégral avec la résine tackifiante, pressez immédiatement chaque lame ou dalle avec un bloc en caoutchouc ou un rouleau à main.
- 08 Passez immédiatement un rouleau d'au moins 50 kg sur chaque section. Passez le rouleau plusieurs fois dans différents sens pendant le temps de travail de l'adhésif.
- 09 Retirez les résidus d'adhésif avec un chiffon humide.

- 04 Répartissez la bonne quantité de résine tackifiante uniformément sur le sol et laissez sécher (temps ouvert) jusqu'à atteindre la force de liaison optimale. Pour de plus amples informations, veuillez consulter les recommandations du fabricant.

- 05 Posez les lames ou les dalles sur l'adhésif séché pour transférer totalement l'adhésif sur le support (temps de travail).

Remarque : Pour éviter des différences de brillance, respectez le sens des flèches placées au dos des dalles et des lames.

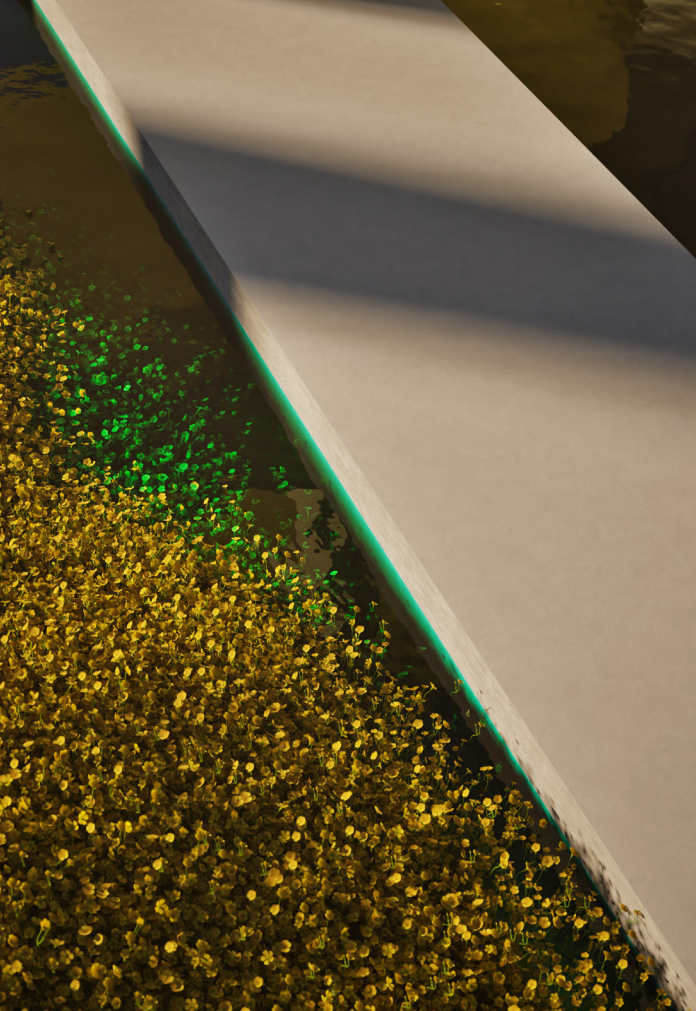
- 06 Découpez les lames ou les dalles et disposez-les en évitant toute tension le long des murs, des plinthes en place ou des points de blocage potentiels, idéalement en prévoyant un joint de dilatation de 2 mm.



05 PROTECTION ET ACCÈS

Évitez tout passage intensif sur le revêtement de sol LVT pendant 24 heures afin de garantir une stabilisation optimale de l'adhésif. Un piétinement léger est autorisé pendant ce laps de temps. Toutes les autres opérations, comme l'installation du mobilier, doivent attendre 24 heures.





- 01** Avant que le passage sur la zone soit permis, nous recommandons un nettoyage à sec (aspirateur et élimination des taches d'adhésif). Lorsque la zone est entièrement opérationnelle, nous recommandons de procéder à un nettoyage complet avec un détergent au pH neutre.
- 02** Afin de conserver l'aspect et les performances d'origine de votre revêtement LVT, nous recommandons de le nettoyer en fonction de l'intensité du passage.
- 03** Pour installer ou déplacer du mobilier, nous conseillons de protéger le sol et de munir les pieds des meubles de patins adaptés.

06 NETTOYAGE APRÈS LA POSE

- 04** Si le revêtement de sol LVT est posé devant des portes extérieures, nous recommandons d'installer un paillasson.
- 05** N'oubliez pas que le revêtement LVT ne doit pas être en contact direct avec du caoutchouc pour éviter toute décoloration.
- 06** Pour de plus amples informations ou des conseils de nettoyage et de protection, consultez le guide de nettoyage du LVT modulyss.



07 GARANTIE

POSE DE TEST

Avant de commencer le travail, il est possible de poser jusqu'à 100 m² de dalles à des fins d'évaluation. En cas d'écart par rapport aux spécifications d'origine et/ou de défauts de fabrication, il convient de le signaler à modulyss avant de poursuivre la pose du revêtement LVT.

15 ANS DE GARANTIE

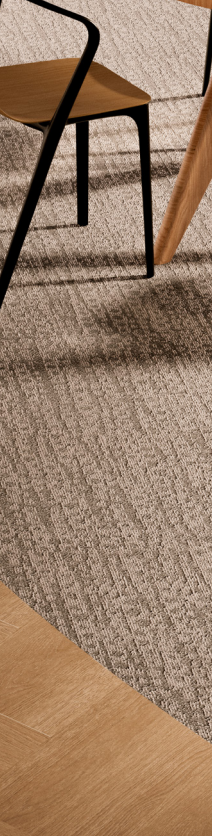
Pour un résultat optimal, le revêtement LVT doit être posé correctement et nettoyé régulièrement afin que la garantie de 15 ans s'applique. Le revêtement doit être posé conformément à nos instructions de pose libre du LVT et nettoyé et entretenu selon nos recommandations de nettoyage dédiées au LVT (*).

Avant d'accepter d'appliquer la garantie, nous vérifions si le revêtement LVT a été posé et nettoyé conformément à nos instructions. Nous ne pouvons être tenus responsables des erreurs résultant d'une pose et/ou d'un nettoyage et d'un entretien inappropriés. Dans ce cas, la garantie de 15 ans n'intervient pas.

(*) La dernière version du guide de pose libre et des recommandations de nettoyage du LVT peut être téléchargée sur le site Internet de modulyss.

Toutes les informations relatives aux conditions de garantie des revêtements LVT en pose libre de modulyss sont disponibles sur demande.

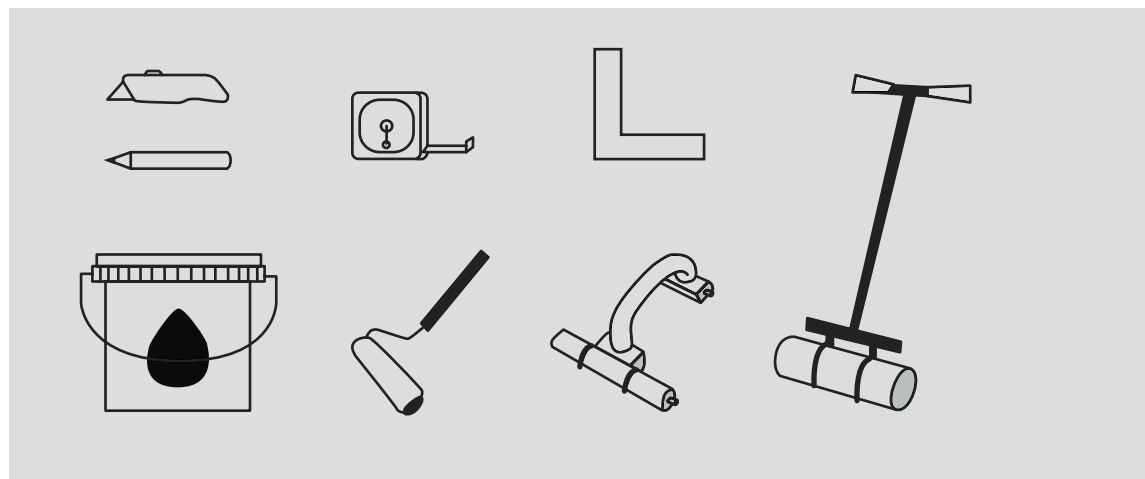




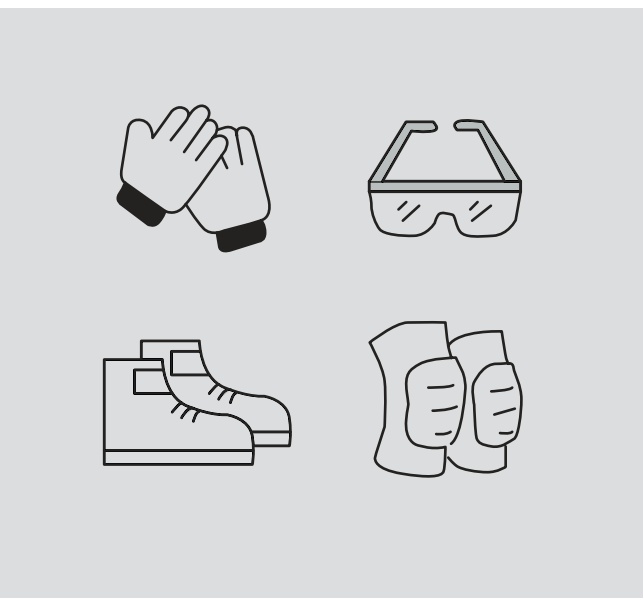
08 MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Il est recommandé d'utiliser systématiquement du matériel professionnel et de porter un équipement de protection individuelle durant la pose.

OUTILS



ÉQUIPEMENT DE PROTECTION



modulyss®